

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHIVISTIQUE AU QUÉBEC

par

Robert Garon

Professeur à l'Université Laval

Le texte qui suit a servi d'introduction au colloque sur la formation des archivistes qui a eu lieu le 1er juin 1971, lors d'une séance de travail de la section des archives de la Société historique du Canada. L'auteur s'est intéressé uniquement aux institutions francophones du Québec.

Dans toute étude de l'enseignement de l'archivistique au niveau supérieur, il faut garder présent à l'esprit le fait suivant: cet enseignement est assuré et a toujours été assuré par des institutions destinées d'abord à l'enseignement de l'histoire. Cela permet de comprendre pourquoi, depuis ses débuts, l'enseignement de l'archivistique a été conçu et dispensé plus en vue d'apporter à de futurs historiens un complément de formation qu'en vue de former des archivistes.

L'enseignement de l'archivistique au Québec date de 4 ans. En effet, le premier cours a été mis sur pied par l'Institut d'histoire de l'Université Laval en janvier 1967. L'enseignement était alors assuré par deux spécialistes étrangers à notre institution: M. Bernard Weillbrenner, alors archiviste des Archives du Québec et M. René Lacour, conservateur en chef aux Archives départementales du Rhône (Lyon-France).

Après le départ de ces deux spécialistes, nous avons modifié le cours à chaque année, soit en permettant aux étudiants d'en suivre seulement une partie - alors qu'au début ils devaient prendre le bloc de 8, 10 ou 12 crédits qui constituait un certificat, c'est-à-dire le quart de leur diplôme en histoire - soit en augmentant puis en diminuant le nombre de crédits. C'est ainsi que nous en sommes venus à donner, en 1970-71, seulement deux cours en archivistique. Il s'agit de deux cours de 3 crédits chacun - 45 heures chacun.

Le premier de ces cours est intitulé Initiation à l'archivistique et traite de l'histoire des archives à travers les âges, du principe de provenance, des instruments de travail et du contenu de quelques dépôts d'archives accessibles aux étudiants québécois. Il tente aussi d'initier les étudiants à quelques-unes des techniques modernes utilisées pour la conservation et l'utilisation des sources documentaires, comme le microfilm et l'ordinateur (par le recours à des conférenciers comme les spécialistes du Centre de traitement de l'information de l'Université Laval).

Le deuxième cours, dispensé de janvier à avril 1971, a été pour moi une expérience nouvelle. Intitulé Initiation à la recherche dans les archives, ce cours était offert aux seuls étudiants de 3e année du 1er cycle (finissants à la licence) et de préférence à ceux qui avaient l'intention de s'inscrire à la maîtrise, c'est-à-dire à ceux qui étaient attirés par la recherche dans les archives; ils étaient 20.

Après une initiation intensive sur le principe de provenance, les instruments de travail, le rôle des archives comme organe administratif, les étudiants sont partis, chacun dans un dépôt d'archives différent pour:

- 1 - étudier le fonctionnement de l'institution en question, étudier et critiquer son cadre de classement et ses méthodes de travail;
- 2 - inventorier le contenu du dépôt, ou d'une partie de celui-ci, selon l'importance de chaque dépôt, pour tenter de découvrir s'il s'y trouvait de la "matière historique" inexploitée parce qu'inconnue.

Cette recherche a duré 7 semaines au cours desquelles j'ai passé une journée avec chacun des étudiants pour le guider, corriger l'orientation donnée à ses travaux, limiter son champ de recherche, etc. Finalement, pendant les trois dernières semaines du trimestre, chaque étudiant a communiqué à ses confrères le résultat de son travail.

Tous les étudiants inscrits m'ont dit avoir aimé le cours et ont semblé en profiter grâce au fait que, leur nombre étant restreint (ils étaient 20) j'ai pu accorder à chacun d'eux une attention suffisante; grâce aussi au fait qu'ils ont travaillé dans des services d'archives aussi différents que ceux du séminaire de Québec, de la paroisse St-Roch de Québec, de l'Assurance-vie Desjardins et de l'Université du Québec.

En plus de ces cours dispensés à Laval, deux cours d'archivistique ont été dispensés en français au Québec cette année. L'un a été donné à l'Université du Québec à Chicoutimi. Conçu comme un élément de formation historique, il s'adressait aux étudiants de 1^{ère} année du baccalauréat spécialisé en histoire. L'autre a été donné par le Collège (CEGEP) de Cap Rouge en trois sessions intensives d'une semaine chacune (3 sessions de 30 heures) et était destiné aux archivistes des communautés religieuses essentiellement. C'était un cours à caractère technique qui portait surtout sur l'organisation interne d'un dépôt d'archives.

D'autres changements vont survenir. Un programme a été mis sur pied, programme qui prévoit la participation des Archives Publiques du Canada, des Archives Nationales du Québec, de l'Association des Archivistes du Québec, de l'Université Laval et du Collège (CEGEP) de Cap Rouge. Ce programme vise à:

- 1 - recycler des archivistes en fonction dans des institutions privées ou certaines branches de l'administration publique provinciale;
- 2 - "former" des archivistes ou préparer des diplômés d'université à devenir archivistes;
- 3 - initier les futurs professeurs d'histoire et futurs historiens au monde des archives.

Pour atteindre ces buts, le programme conjoint compte trois éléments complètement distincts l'un de l'autre.

- 1 - un cours de niveau collégial dont le but sera de donner aux archivistes un poste dans différentes institutions, ou qui aspirent à le devenir, des connaissances de base sur les principes et techniques de l'archivistique. Ce cours s'en tiendra aux renseignements de base;

2 - un bloc de niveau universitaire, dispensé dans le cadre du baccalauréat spécialisé en histoire et qui comptera deux cours:

- a) Un cours sur les archives historiques: présentation des Archives Nationales du Québec et des Archives Publiques du Canada, historique, institutions productrices des documents, fonds, instruments de travail existants, utilisation de la masse documentaire par les historiens, etc.
- b) Les archives privées et administratives: présentation de quelques dépôts d'archives privées et administratives de la région de Québec, organisation, gestion des documents, histoire, techniques modernes de traitement des données, archives de folklore, archives audio-visuelles, etc.

Ces deux cours se donneront probablement aux deux ans;

3 - ayant lieu également aux deux ans, un stage d'été se tiendra à Québec. L'enseignement de la direction des travaux seront assurés conjointement par l'Université Laval, les Archives publiques du Canada et les Archives Nationales du Québec si, comme nous l'espérons, nous en venons à une entente avec ces deux institutions.

Ce stage sera ouvert à 2 catégories de personnes: celles qui seront en train de faire ou auront complété un baccalauréat spécialisé en histoire et celles qui auront une certaine expérience archivistique et qui auront suivi le cours de niveau collégial donné au CEGEP de Cap Rouge. Il durera 6 semaines, chaque semaine étant centrée sur 1 ou 2 thèmes majeurs tels que l'acquisition et la sélection des documents, le cadre de classement, le classement, la diffusion, les instruments de travail, la restauration et la reproduction, les documents figurés, l'organisation interne, les archives courantes, la gestion des documents, les archives semipubliques: archives d'université, d'Eglise, de municipalité, de communauté religieuse, etc.

De plus, comme il se veut pratique, le stage d'été se déroulera comme suit, dans la mesure du possible: l'avant-midi sera occupé par un exposé magistral, une conférence, un séminaire ou une visite; l'après-midi sera consacré à la réalisation d'un travail pratique en relation avec les exposés et séminaires. Nous avons l'intention d'exploiter au maximum la formule du séminaire plutôt que de faire subir aux étudiants une suite ininterrompue d'exposés doctoraux. Enfin, dernier élément à noter concernant ce stage: tout comme les cours dispensés à l'université pendant l'année académique, il sera officiellement reconnu comme partie de la scolarité du baccalauréat spécialisé et crédité comme tel: le stage vaudra 6 crédits.

CONCLUSION:

La tendance à l'Université Laval a changé légèrement. Nous nous intéressons toujours aux archives et à l'archivistique comme complément à la formation de l'historien, mais nous poursuivons également maintenant un deuxième but, la formation d'archivistes ou, comme je le disais au début, la formation de diplômés d'université préparés à devenir archivistes.

Ce que je vous ai présenté est un projet, non encore définitif, dans lequel il y a place pour beaucoup d'améliorations. Ayant été élaboré par des théoriciens, il aurait grand avantage à recevoir les commentaires et suggestions de gens tels que vous, conscients des problèmes et des besoins des services d'archives, et conscients des lacunes des cours d'archivistique pour en avoir été victimes à un moment ou à un autre.